



Complexes aquatiques : les nouvelles technologies de construction à base d'inox

Jeudi 2 avril 2009

► *Visite technique de la piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre* ◀

Organisées par

Techni.Cités

une marque

territorial groupe

Complexes aquatiques : les nouvelles technologies de construction à base d'inox



Face à la nécessité de construire ou réhabiliter et faire évoluer ces équipements, l'acier inoxydable offre une réelle alternative à la conception traditionnelle des piscines. La solution inox est une solution au design innovateur, très résistante et économiquement compétitive et plus encore sur le long terme. Les différentes technologies, la mise en œuvre technique, l'investissement financier, l'aspect réglementaire, les expériences en création ou réhabilitation : autant de sujets qui seront développés lors de cette journée.

Programme

Jeudi 2 avril 2009

8 h 30

Accueil et petit déjeuner en présence de Jean-Marc Nicolle, président de la CA du Val de Bièvre

9 h – 10 h

Du projet au choix technique

- La définition du projet d'équipement (objectifs et opportunité de l'opération, faisabilité, orientations techniques, etc.)
- Le rôle des programmistes dans la phase pré-opérationnelle, l'accompagnement à la décision des collectivités
- **Intervenant :**
Franck Cartier, AMEX

10 h – 11 h

Création de complexes aquatiques : le choix du matériau de conception et des technologies de mise en œuvre

- L'inox : quels avantages (techniques et d'exploitation) par rapport au béton carrelé ?
- Les nouveaux procédés de mise en œuvre : tout inox ou inox protégé
- La mise en valeur architecturale des projets utilisant l'inox
- Les éléments financiers
- **Intervenant :**
Jean Folliot, Cabinet d'architectes P. Duval – Y. Raynal

11 h – 12 h

L'inox, un choix stratégique dans la réhabilitation d'équipements

- Les réponses de l'inox dans le cas de réhabilitation d'équipements

- Les modalités de mise en œuvre
- Coûts d'investissement
- **Intervenant :**
Thierry Nabères, tna.architectes

12 h – 14 h 30

Déjeuner au Kremlin-Bicêtre

14 h 30 – 17 h

Retour d'expérience de la réhabilitation de la piscine intercommunale de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre

- Visite technique de la piscine intercommunale du Kremlin Bicêtre
- **Intervenants :**
Éric Vovos et Thierry Nabères, tna.architectes
Christophe Doré, directeur de la piscine
- Le contexte initial, le cahier des charges, les raisons du choix de la technologie, les premiers résultats
- **Intervenants :**
Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre
Guillaume Combarieu, responsable des bâtiments de la CA du Val de Bièvre

17 h

Conclusion et fin de la journée

Infos pratiques

En partenariat avec



► Venir à la journée technique

L'accueil se fera à 8 h 30, le jeudi 2 avril,
à la piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre :

48 avenue Charles Gide - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE (Tél. : 01 43 90 38 50)

Accès :

Par la route

Accès par : A13 – A10 – A6 – A4 – A3
Rouen (1 h 30) Lille (2 h 10)
Chartres (1 h 00) Reims (1 h 20)
Orléans (1 h 20) Troyes (1 h 40)
Lyon (4 h 00)

Par le métro

Ligne 7, La Courneuve-Villejuif,
au métro Maison-Blanche, prendre
direction Villejuif, station Kremlin-
Bicêtre.

Par le tramway

Ligne pont de Garigliano-porte
d'Italie, descendre à porte d'Italie.

Par le bus

Plusieurs lignes de bus desservent
la commune du Kremlin-Bicêtre.

En savoir + :

www.ville-kremlin-bicetre.fr



Taxis

Borne Porte d'Italie, boulevard Massena : Tél. : 01 45 86 00 44

SNCF

SNCF : 36 35 - www.voyages-sncf.com

Aéroports

Aéroports de Paris : 3950 - www.aeroportsdeparis.fr

En savoir + : www.ville-kremlin-bicetre.fr



Réalisation tna architectes



Zeller France - Sélestat



Réalisation Duval Raynal architecture

Contact et inscription :

TECHNI.CITÉS

Nathalie BOILLOT

BP 215 - 38506 Voiron Cedex

Tél. : 04 76 65 77 77

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail. :

nathalie.boillot@territorial.fr



Réalisation tna architectes



Bulletin d'inscription

Complexes aquatiques : les nouvelles technologies de construction à base d'inox



Jeudi 2 avril 2009

*Nombre de places limité, bulletin à
retourner avant le 20 mars 2009 à*
TECHNI.CITÉS – Nathalie BOILLOT
BP 215 – 38506 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 65 77 77 - Fax : 04 76 65 79 98
E-mail : nathalie.boillot@territorial.fr

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Collectivité/Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail* : @

*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription.

Je participerai à la journée du 2 avril 2009

Montant : **350 € TTC par personne** (ce montant comprend l'ensemble des prestations : interventions, repas, visite technique, documents et traitement administratif)

Règlement par (1) mandat administratif chèque (ci-joint) (2)

Adresse de facturation :

Service interlocuteur :

Code postal : Ville :

(1) Une facture (en 2 exemplaires) sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet

Signature

Les annulations doivent parvenir à Techni.Cités par courrier ou par fax au plus tard 7 jours avant la date de la manifestation.
À défaut, la facturation sera maintenue.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :
TERRITORIAL SAS - RIB : Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Code banque : 13825 - Code guichet : 00200 - Compte n° : 08776443495 - Clé RIB : 51
N° Siret : 404 926 958 00020 - Code APE : 5813Z